

COMpte-REndU SOMMAIRE DE
LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL de SAINT-BARNABE
DU **JEUDI 15 FEVRIER 2016** à 20 heures

Étaient présents : M. LE FRANC, Mmes BOUTIER, PHILIPPE, MM. JOUAN, ROUILLE, Mme LE GALLO, M. JEGLOT, Mme GAUTHIER, MM. MAHEO, BINET, Mme GALLAIS

Absents excusés :

Mme Mireille BARAN donnant pouvoir à M. Jean-Pierre ROUILLE
Mme Lyne MILBEO donnant pouvoir à M. Thomas MAHEO
M. Alain LE FORESTIER donnant pouvoir à M. François BINET

Absent : M. Eric LE POTTIER

Secrétaire de séance : M. Jean-Pierre ROUILLE

Ouverture de la séance à 20 heures 07

Le procès-verbal de la réunion du 15 janvier 2016 est adopté.

1. NOUVELLE STATION D'ÉPURATION - MARCHÉ

Le conseil valide le projet de la nouvelle station d'épuration tel que présenté et autorise monsieur le Maire à lancer la procédure de passation d'un MAPA.

2. ZONAGE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES COLLECTIF

Le conseil approuve le nouveau zonage d'assainissement collectif des eaux usées après l'avis favorable du commissaire-enquêteur.

3. SUBVENTIONS POUR 2016

Le conseil municipal fixe comme suit les subventions aux associations pour 2016 pour un montant global à inscrire au budget de 25 000 €.

ASSOCIATIONS COMMUNALES	
ASSB	3 500 €
LECTURE POUR TOUS	2 500 €
ECHecs	305 €
+ Déplacements	+ 155 €
COMITE DES FETES BLANLIN	110 €
COMITE DES FETES DU BOURG	305 €
SOCIETE CHASSE COMMUNALE	110 €
FNACA	92 €
UNC	92 €
UN ST-BARNABE PARMi LES ST-MEDARD	305 €
ASSOCIATION MODERN JAZZ	305 €
FOYER DES JEUNES	305 €
ASSOCIATION VELO LOISIRS	305 €
ASSOCIATION LES CAVALIERS	305 €
ASSOCIATION TENNIS DE TABLE	305 €
TOTAL = 8 999 €	

ASS. CANTONALES OU PROXIMITE	
COMICE AGRICOLE (0,27 €/HTS)	351 €
STE HIPPIQUE LOUDEAC	46 €
MUTILES DU TRAVAIL (FNATH –section Loudéac)	46 €
A.D.M.R.	415 €
PREVENTION ROUTIERE	46 €
AS. SOLIDARITE PAYSANNE	46 €
CROIX ROUGE	56 €
RESTOS du Cœur	120 €
VIVRE ENSEMBLE 22	100 €
GROUPEMENT DES JEUNES DU LIE	390 €

ALCCOL ASSISTANCE LA CROIX D'OR	50 €
ST-VINCENT DE PAUL	50 €
TOTAL = 1 716 €	

OEUVRES SOCIALES	
Association communale des agents communaux	1 875 €
TOTAL = 1 875 €	

SCOLAIRES	
FOURNITURES SCOLAIRES (1) –	
Ecole publique (55 € + 5 € x nbre enfants)	4 200 €
Ecole privée (55 € + 5 € x nbre enfants)	4 200 €
(1)Sera versée en fonction du nombre d'enfants présents à la rentrée	TOTAL = 8 400 €

ACTIVITES EXTRA SCOLAIRES		projet pédagogique
Ecole publique	1 300 €	
Ecole privée	1 300 €	
TOTAL = 2 600 €		

TOTAL = 23 590 €

4. DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Le conseil municipal ne fait pas valoir son droit de préemption urbain sur la parcelle AD n° 54.

5. DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Le conseil municipal fait valoir son droit de préemption urbain sur la parcelle AD n° 44, un projet d'aménagement de la rue Général de Gaulle avec le carrefour étant en cours d'étude.

6. ALIMENTATION BT/EP DU LOTISSEMENT TRISKEL

Le conseil municipal approuve le projet présenté par le SDE et accepte la participation globale de la Commune à hauteur de 13 130 €.

7. DICRIM

Le conseil approuve le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs.

8. ORIENTATIONS GENERALES DU PADD DU PLUi

Le conseil approuve le Projet d'Aménagement et de Développement Durables du PLUi.

9. MOTION DE SOUTIEN AUX AGRICULTEURS

Le conseil municipal adopte une motion de soutien aux agriculteurs bretons.

Clôture de la séance : 23 heures 05.

Vu pour être affiché à la porte de la Mairie le 20 février 2016.

A Saint-Barnabé, le 19 février 2016

Le Secrétaire de séance,
Jean-Pierre ROUILLE

Le Maire,
Georges LE FRANC